



Abus correspondant de presse

Par **capitaine2**, le **18/10/2010 à 15:45**

Bonjour,rrnrnJe suis diplômée d'un master de journalisme. Depuis six mois, je travaille comme correspondante de presse pour un grand quotidien régional. rnrnSeulement, mes activités dépassent le cadre de mes compétences initiales; Il m arrive d'écrire des papiers en tous genres, de remplacer le journaliste lorsqu'il est absent, d'écrire régulièrement pour une rubrique le samedi. rnrnJe souhaite aujourd'hui me défendre.rnJ'aimerais être aussi dédommagée pour le préjudice moral et financier (je ne suis pas indemnisée pour l'essence ni le téléphone). je n'ai aucun statut ne cotise ni pour ma retraite ni pour une sécurité sociale. Que faire SVP ? rnrnMerci pour vos réponses.